VOL. 17, Tome 1 ▪ mi-DÉCEMBRE à mi-FÉVRIER 2024

L'INDISPENSABLE

Ensemble, au ♥ de la **NATURE**

SAINT - GABRIEL - DE - VALCARTIER

JOYEUSES FÊTES ET BONNE ANNÉE!
HAPPY HOLIDAYS AND HAPPY NEW YEAR!

VIE **MUNICIPALE** P. 2

VIE **CITOYENNE** P. 3-5

VIE **COMMUNAUTAIRE** P. 6, 7

LOISIRS P. 9-17

INFORMATIONS PRATIQUES P. 19

LES BUREAUX MUNICIPAUX SERONT FERMÉS DU 25 DÉCEMBRE AU 3 JANVIER 2024 INCLUSIVEMENT.

VIE MUNICIPALE

Mot du maire

«Le conseil municipal a pris la décision d'essayer, à titre expérimental, des tapis réfrigérés pour notre patinoire... La réponse de nos citoyens a été très enthousiaste jusqu'à présent et nous espérons que cela continuera. »

La période de Noël approche à grands pas et je suis sûr que tout le monde est occupé à préparer les fêtes de fin d'année ! C'est toujours une période agréable de l'année pour profiter de la compagnie de la famille et des amis.

Le conseil municipal a pris la décision d'essayer, à titre expérimental, des tapis réfrigérés pour notre patinoire. Cette décision a pour but de prolonger la saison d'utilisation de la patinoire au début et à la fin de l'année. La patinoire peut être utilisée du début novembre à la fin mars. La réponse de nos citoyens a été très enthousiaste jusqu'à présent et nous espérons que cela continuera. Un autre avantage de ce système est qu'il élimine les temps d'arrêt dus au dégel hivernal.

Avec la popularité croissante des véhicules électriques, nous avons procédé à l'installation de 4 stations de recharge. 2 sont au Centre Communautaire et les 2 autres sont au Centre Physik. Elles seront bientôt offertes sur l'application du réseau provincial.

Le concours des Maisons fleuries a connu un grand succès. Les gagnants sont les suivants, première place : Claire Gervais et Jocelyn Roberge (rue Charles), deuxième place : Lorraine Daigle (5e Avenue) et pour le prix Coup de cœur : Geneviève Boulay (rue Morley). Félicitations à tous les participants.

Enfin, la fête de l'Illumination de l'arbre de Noël aura lieu le 17 décembre. Plusieurs activités sont prévues et le père Noël fera une apparition comme d'habitude ! Je souhaite à tous nos citoyens un bon temps des fêtes et une nouvelle année prospère !

Brent Montgomery

VOILÀ! - VOS SERVICES MUNICIPAUX EN-LIGNE

Voilà! C'est **votre plateforme citoyen**! C'est l'outil idéal pour faciliter l'interaction entre la Municipalité et les citoyens, en étant conçu pour offrir un accès facile aux informations financières, ainsi que la possibilité d'effectuer des transactions en ligne.
Voilà! permet la centralisation d'une grande majorité de services municipaux et vous donne accès à toutes les informations municipales pertinentes vous concernant.

Cette plateforme vous permet notamment:

- **de consulter vos données d'évaluation et de taxation dans la section « Propriété »**
- **d'être tenu informé de l'actualité municipale en choisissant de recevoir un courriel ou une notification cellulaire chaque fois qu'une nouvelle ou un événement est mis en ligne**
- **de personnaliser votre compte utilisateur selon vos champs d'intérêt**
- **de vous inscrire à vos activités sportives et culturelles (n'oubliez pas de créez votre profil sur Voilà! et d'y inscrire tous les membres de votre famille au préalable, voir p. 10)**
- **de pouvoir recevoir rapidement des alertes en cas de mesures d'urgence**
- **de faire la demande de certains permis en ligne et soumettre une requête non urgente.**

Créez VOTRE PROFIL en ligne au: https://saint-gabriel-de-valcartier.appvoila.com/fr/?returnURL=%252Faccueil

Questions? admin@munsgdv.ca

MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER
M.R.C. de la Jacques-Cartier
Province de Québec

AVIS PUBLIC
Dépôt du rôle d'évaluation pour l'année fiscale 2024

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, directrice générale/greffière-trésorière à la susdite municipalité :

QUE le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier sera, en 2024, en vigueur pour son **troisième** exercice financier. Que le rôle a été déposé au bureau municipal le 22 août 2023 et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 au bureau municipal situé au 2215, boulevard Valcartier à Saint-Gabriel-de-Valcartier;

QUE conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la loi;

ET QUE pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi ou au cours de l'exercice suivant;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

MRC de la Jacques-Cartier
60, rue St-Patrick
Shannon (Québec) G3S 1P8
Téléphone : 418-844-2160

- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué, au bureau de la municipalité et sur le site internet de la municipalité;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement numéro 6-1997 de la MRC de la Jacques-Cartier et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ À SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER CE 30E JOUR DU MOIS AOÛT 2023.

Heidi Lafrance,
Directrice générale/greffière-trésorière

STATIONNEMENT D'HIVER

La Municipalité tient à vous rappeler qu'aucun stationnement n'est permis dans les rues pendant la saison hivernale sous peine d'amende.

SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE

La température hivernale étant déjà arrivée, nous devons garder en tête que les appareils de chauffage que nous utilisons comportent certains risques.

Pour le chauffage au bois, il est important de se rappeler de ramoner la cheminée au moins une fois par année, incluant le tuyau de raccordement entre le poêle et la cheminée. C'est souvent dans cette partie de la cheminée que des dépôts de créosote s'y accumulent, causant des feux de cheminée.

Il faut aussi se rappeler que tout appareil de chauffage à combustion, qu'il s'agisse d'un poêle à bois, un foyer au propane ou une fournaise à l'huile, peut produire des émanations de monoxyde de carbone (C0) à l'intérieur des bâtiments. Si vous possédez un appareil de ce type, il est recommandé d'avoir un avertisseur de CO. Il peut être branché et installé dans une prise électrique murale ou bien à batterie, installé au plafond comme un avertisseur de fumée. Il existe des modèles combinés, avertisseur de fumée et monoxyde de carbone, qui est une option très intéressante.

Utilisation d'une génératrice

Le mauvais temps nous apporte régulièrement des pannes d'électricité. L'utilisation d'une génératrice est maintenant très répandue, mais qui comporte des risques d'incendie et d'intoxication par ses gaz d'échappement. Voici quelques règles à respecter pour l'utilisation sécuritaire d'une génératrice.

- Lire et respecter les directives du fabricant.
- Demandez à un technicien qualifié de brancher votre génératrice au système électrique de votre maison par son panneau et un commutateur de transfert.
- Placez la génératrice à l'extérieur, dans un endroit ventilé et loin des portes et des fenêtres (pas dans un garage). Vous éviterez que les gaz d'échappement ne pénètrent dans votre maison.
- Assurez-vous qu'elle soit fixée fermement au sol.

Apprenez-en plus sur l'utilisation sécuritaire d'une génératrice en consultant le site Web de la Croix-Rouge.

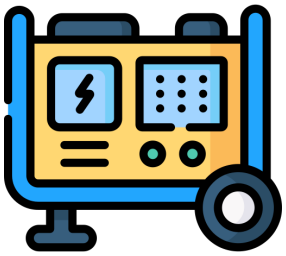

Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

NOS CONSEILS POUR LES FÊTES

ARBRE DE NOËL

- Installez votre sapin naturel ou artificiel loin d'une source de chaleur (plinthe électrique, chaufferette, foyer, etc.).
- Placez le sapin naturel dans un récipient rempli d'eau et arrosez le pied de l'arbre tous les jours.
- Surveillez la collecte de votre municipalité après les Fêtes pour vous défaire de votre sapin naturel écologiquement.
- Choisissez un sapin artificiel plutôt qu'un sapin naturel pour diminuer les risques d'incendie.

LUMIÈRES DÉCORATIVES

- Choisissez des lumières homologuées CSA ou ULC. Vérifiez si elles sont en bon état et installées selon les directives du fabricant.
- Éteignez-les la nuit ou avant de quitter votre résidence.

BOUGIES

- Ayez toujours à l'œil les chandelles allumées.
- Placez vos bougies sur une surface stable et loin de toute matière inflammable.
- Gardez-les hors de la portée des enfants et des animaux.
- Éteignez toutes les bougies avant de quitter une pièce ou votre domicile.
- Privilégiez les bougies DEL pour une utilisation sans risque.

CUISINE DES FÊTES

- Évitez toutes distractions lorsque vous faites cuire des aliments (sortir fumer, parler au téléphone, consulter les médias sociaux, etc.).
- Ne rangez pas d'objets dans le four ou sur la surface de cuisson.
- Éloignez les enfants de la cuisinière.
- Prenez soin de bien éteindre les appareils de cuisson avant de quitter la pièce ou votre domicile.

AVERTISSEURS DE FUMÉE ET PILES

- Il est important d'avoir un avertisseur de fumée en bon état par étage.
- Pensez à prévoir des piles supplémentaires afin de ne jamais prendre celles de vos avertisseurs pour mettre dans les appareils ou jouets à piles.
- Choisissez un avertisseur de fumée avec une pile au lithium d'une durée de 10 ans afin de vous assurer d'être en sécurité à plus long terme.

APPAREIL DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE PORTATIF

- Branchez l'appareil directement dans la prise.
- Utilisez toujours un appareil homologué CSA ou ULC.
- Éteignez-le la nuit ou avant de quitter votre résidence.
- Éloignez de l'appareil toute matière inflammable dans un rayon de un mètre.

RALLONGES ÉLECTRIQUES

- Utilisez des cordons de rallonge homologués CSA ou ULC.
- Ne surchargez pas le circuit électrique. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- Remplacez tout cordon endommagé ou dégageant de la chaleur.

SORTIES ET VOIES D'ACCÈS

- Déneigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres après chaque chute de neige.
- Assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties sont dégagées.

CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes dehors dans un contenant métallique muni d'un couvercle en métal.
- Gardez la chaudière de cendre à un minimum de un mètre de toute matière combustible
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

BRÛLEUR À FONDUE

- Posez le brûleur sur une surface stable qui supporte la chaleur.
- Ne le remplissez jamais lorsqu'il est chaud. Utilisez plutôt un second brûleur.
- Privilégiez un poêle à fondue électrique.

SI-043 (2020-12)

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Québec.ca/prevention-incendies

Votre gouvernement

Québec

URBANISME—ENVIRONNEMENT

RECYCLAGE

Bien trier ses matières résiduelles à la maison est un moyen simple pour quiconque souhaite faire sa part pour la protection de l'environnement. C'est d'ailleurs l'étape clé pour un recyclage efficace, puisque cela nous permet de les acheminer aux bons endroits et facilite ainsi le travail des centres de tri et le processus de valorisation.

Voici un rappel de ce qui va dans votre bac bleu :

- Le papier et le carton non souillé
- Le plastique
- Les contenants en verre
- Le métal et l'aluminium

Saviez-vous qu'à la Municipalité se trouvent des points de chute pour certaines matières qui ne vont pas dans votre bac bleu ?

Vous pouvez y laisser :

- Vos piles et vos batteries
- Vos cartouches d'encre
- Vos vieux téléphones cellulaires et leur batterie rechargeable

Vous avez des matières en fin de vie à la maison et vous n'êtes pas certain de comment bien en disposer ? **Téléchargez l'application mobile « ça va où ? » de Recyc-Québec pour bien vous diriger et connaître les points de dépôt.**

ÉCOCENTRE de Saint-Gabriel-de-Valcartier

L'écocentre situé au 2329, boul. Valcartier est ouvert le samedi de 8h à 12h (midi).

QUE PEUT-ON APPORTER À L'ÉCOCENTRE?

Résidus domestiques dangereux RDD (huiles, peintures, piles, ampoules contenant du mercure (hg)

Pneus et jantes

Matériaux secs (bardeaux d'asphalte, bois mixte, gypse mixte, laine minérale et dérivés, plastiques, polystyrène mixte, matériaux de construction)

Branches, déblai, feuilles, béton, souches

Textiles (divans, matelas, meubles rembourrés ou de patio, tapis, toiles, bâches)

Métaux (électroménagers, tôle, tuyaux, etc.)

Appareils électroniques

Bonnes pratiques à adopter pour votre installation septique

Pour maximiser la durée de vie de votre installation septique et éviter des bris qui peuvent être très couteux, certains produits ne doivent pas être jetés dans vos toilettes ou vos éviers. Certains d'entre eux peuvent nuire au fonctionnement de votre installation en affectant l'activité bactériologique (flore bactérienne) présente dans la fosse et mener dans un temps relativement court au colmatage du système de traitement. Pour cette raison, il faut absolument mettre en application les recommandations suivantes :

- Nettoyer votre préfiltre au moins une fois par année.
- N'employez pas d'additifs dans votre fosse.
- Utilisez un papier hygiénique de type biodégradable.
- Utilisez un détergent sans phosphates.
- Utilisez le javellisant en quantité raisonnable.
- **Ne jamais jeter dans la toilette ou les lavabos :** papiers, mouchoirs (kleenex), papier essuie-tout, cotons tiges (Q-tips), mégots de cigarettes, serviettes hygiéniques, lingettes, couche et condoms.

Soyez alerte !

En tant que propriétaire d'une installation septique, vous avez la responsabilité de vous assurer que celle-ci fonctionne correctement et qu'aucun contaminant n'est rejeté dans l'environnement.

La présence de verdure plus abondante, d'un sol spongieux ou de fuite d'eau au niveau de votre installation septique, de mauvaises odeurs et une lenteur dans l'évacuation des eaux de votre maison peuvent être des signes d'une défectuosité ou d'un bris. À l'occurrence, il est donc important de contacter un professionnel et de prévoir, si nécessaire, les travaux de réparation requis.

VIE CITOYENNE

Rappel pour l'entretien de votre installation septique

Faire l'entretien annuel de son installation septique permet d'assurer son bon fonctionnement et de minimiser les risques pour votre santé et pour l'environnement. Il est de la responsabilité de chaque propriétaire ou utilisateur de veiller à l'entretien du système et de s'assurer que toute pièce dont la durée de vie est atteinte soit remplacée.

Vous êtes propriétaire d'un système de traitement secondaire avancé ou de traitement tertiaire ? Le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées vous exige d'être lié en tout temps, par un contrat valide, avec le fabricant du système, son représentant ou un tiers qualifié. Ce contrat permet d'assurer l'entretien annuel du système et ainsi de minimiser les risques associés à une défaillance du système septique. Pensez à renouveler votre contrat d'entretien si ce n'est pas déjà fait !

Les puisards : que dit la règlementation ?

Si votre résidence a été construite avant le 12 aout 1981, il est possible que vous ayez un puisard. La règlementation provinciale donne une forme de tolérance envers les puisards construits avant cette date, à la condition que ceux-ci ne soient pas une source de nuisances et qu'il ne rejette pas d'eaux usées dans l'environnement. Les polluants que contiennent les eaux usées peuvent être une source de contamination des eaux souterraines et des puits et ainsi être un danger pour votre santé et pour celle des autres. Il est donc de la responsabilité de chaque propriétaire de puisard de veiller à ce que celui-ci fonctionne correctement. Il n'y pas de droit acquis lorsqu'il est question d'insalubrité, de nuisance et de pollution.

TRAVAUX PUBLICS

Tempêtes hivernales—ordures et recyclage

Le Service des travaux publics désire attirer votre attention sur une problématique lors des tempêtes hivernales. Plusieurs bacs sont détruits ou brisés à chaque hiver lorsqu'ils sont mal positionnés sur le bord de la rue pendant les tempêtes. Pour remédier à ceci, la solution est assez simple: ne pas mettre vos bacs au bord du chemin si cela n'est pas ABSOLUMENT nécessaire de le faire. Cette simple habitude servirait à réduire les coûts de remplacement ainsi qu'à donner un coup de main aux déneigeurs! Merci pour votre collaboration!

Collecte spéciale—sapins de Noël

La Municipalité offrira une collecte de sapins de Noël (naturels et artificiels) les **semaines du 1 et 8 janvier**.

Il n'est pas nécessaire d'appeler, mettez votre sapin au bord de la rue à compter du **4 janvier.**

MÉDAILLES POUR CHIENS

LES MÉDAILLES DE LA MUNICIPALITÉ SONT VALIDES DE JANVIER À DÉCEMBRE DE CHAQUE ANNÉE. PROCUREZ-VOUS VOTRE MÉDAILLE À L'HÔTEL DE VILLE DÈS AUJOURD'HUI!

(Voir page 17 pour l'enregistrement par la plateforme Gestipattes)

SAVIEZ VOUS QUE...

- **Il est interdit de projeter de la neige sur la voie publique ou les terrains contigus, ceci dans le but de faciliter les opérations de déneigement.**
- **Il est interdit à toute personne de passer sur un terrain privé, sans l'autorisation expresse du propriétaire, de son représentant ou de l'occupant des lieux. Cela inclus tous les véhicules hors routes.**

Collecte des encombrants (monstres ménagers)

La Municipalité procèdera à une collecte des encombrants une fois par **semaine**. Ce service fonctionne sur appel seulement. **SVP ne pas déposer de monstres ménagers devant les conteneurs ou à côté des boîtes aux lettres communautaires**. Vous devez communiquer avec le bureau municipal au **418 844-1218** pour demander ce service et nous fournir la liste des objets à ramasser ou vous inscrire en ligne sur le site Internet de la Municipalité sous la rubrique « Demande en ligne ».

La collecte est offerte un maximum de quatre fois par année/par résidence.

Vous pouvez disposer de matériaux de rénovation en vous rendant à l'écocentre (voir P. 6). Vous ne pouvez pas disposer de ceux-ci dans les bacs à ordures ordinaires car l'entrepreneur ne les ramassera pas.

VIE **COMMUNAUTAIRE**

Des plumes dans ma cour—Maureen Bédard, conseillère

DUREBEC DES SAPINS

Avec la première neige à nos portes, si elle n'est pas encore arrivée, j'ai pensé vous parler d'un oiseau que l'on voit fréquemment dans notre région pendant tout l'hiver.

Le DURBEC des sapins aussi connu sous le nom de GROSBEC des pins est une espèce d'oiseaux de la famille des Fringillidés, tout comme le GROSBEC errant.

Le mâle est d'une teinte rosée tandis que la femelle, tout comme l'immature est plutôt grise et jaune olive. C'est un oiseau qui mesure environ 24 cm et a une envergure de plus ou moins 32 cm avec un poids dans les 45 à 75 grammes. Son abdomen et ses flancs sont gris et le bec et les pattes sont noirs. La queue est assez longue, noire et un peu fourchue tandis que son bec est très robuste, conique et légèrement crochu.

Le DURBEC des sapins est présent dans le nord du Québec en été, mais en hiver, il fréquente nos régions où il découvre nos mangeoires, plateaux et tous les arbres fruitiers bien gelés de petits fruits qu'il adore.

Son nid est habituellement construit dans la fourche d'un arbre avec des brindilles, de l'herbe et de la mousse. La femelle va pondre entre 4 et 5 œufs bleu-vert tachés de points et de cercles bruns. Elle couvre les œufs pendant deux semaines et les oisillons commencent à voler environ 3 semaines après l'éclosion alors que les deux parents continuent à les nourrir encore pendant plusieurs jours, le temps qu'ils soient autonomes.

Le DURBEC des sapins est un oiseau discret en période de reproduction, mais très confiant l'hiver, passant de longs moments à nos mangeoires, sur la neige ou près de nos arbustes contenant de petits fruits gelés. On peut régulièrement l'observer en train de se nourrir sur les sorbiers que nous avons en abondance ici. Cet oiseau à l'habitude de se baigner dans la neige, soit directement au sol en secouant son plumage pour se saupoudrer de neige tout en agitant les ailes et la queue exactement comme il le ferait avec de l'eau.

C'est un magnifique oiseau avec de belles couleurs pour égayer nos hivers; ravivez vos plateaux de fruits gelés et profitez-en pour faire vos observations, car c'est un oiseau que nous avons à profusion à Valcartier. Bonnes observations!

Surveillez nos publications sur la page Facebook (Loisirs et vie communautaire SGDV) pour toutes les activités qui sont prévues en janvier et février dans le cadre des Plaisirs d'hiver!

PANIERS DE NOËL - Fondation Roger Lamont

Cette fondation a pour objectif de soutenir toutes les personnes démunies socialement et économiquement dans notre Municipalité. Même si nous sommes un milieu privilégié, tous ne peuvent pas prétendre aux mêmes conditions d'existence et c'est dans le but de développer une communauté encore plus solidaire que la Fondation Roger Lamont a été mise sur pied. En ce temps de l'année, l'activité principale est la préparation de paniers de Noël pour les familles dans le besoin. Si vous pensez que vous pouvez contribuer d'une quelconque manière (en argent, en service, en matériel, en temps), nous vous invitons à communiquer avec Pamala Hogan Laberge 418 844-1218.

À noter que vos dons peuvent se transmettre par chèque au nom de : Fondation Roger Lamont avant le 17 décembre pour les paniers de Noël. Un reçu sera émis pour les dons de plus de 20.00 $.

VIE COMMUNAUTAIRE

UNE PAGE D'HISTOIRE

Conduire le bus scolaire

Écrit par Gail Rourke Hicks

Extrait Du livre Dans le bon vieux temps (Back in the Day)

Nous nous sommes bien amusés dans le bus avec notre prétendu fantôme ! Tout a commencé un hiver, lorsque j'ai fait semblant qu'il y avait un fantôme dans le bus. En fait, ils me demandaient si le fantôme conduisait avec nous. Nous l'avons appelé Joe Blow. Je ne sais pas d'où vient ce nom. Lorsque nous allions le long de la 5e Avenue, là où il n'y avait ni maisons ni circulation, j'arrêtais brièvement le bus et nous chassions tous le fantôme avant de repartir. Les enfants riaient beaucoup !

LE COMITÉ HISTORIQUE À BESOIN DE VOUS!

Nous travaillons à la réalisation d'un film documentaire sur l'école primaire Valcartier. Nous avons besoin de photos de familles dont deux ou trois générations d'élèves ont fréquenté l'école - par exemple, un parent et son enfant ou un parent, son enfant et son petit-enfant. Nous aimerions également inclure des familles multigénérationnelles dont les enfants fréquenteront l'école au cours des prochaines années. Veuillez envoyer une photo à : valcartier1816@munsgdv.ca, jointe en commentaire au post Facebook épinglé sur la page du Comité historique, ou dans un message Facebook. Vous pouvez également apporter une photo imprimée à la municipalité. Une photo avec tous les membres de la famille ensemble est préférable, veuillez indiquer les noms et les années de fréquentation à VES. Les fêtes de fin d'année sont un moment privilégié pour les photos de famille ! Nous sommes impatients de voir les vôtres !

Demande pour les familles de <u>l'École du Joli-Bois</u> : Avez-vous des souvenirs ou des anecdotes sur votre séjour à l'école ? Merci de nous les envoyer à valcartier1816@munsgdv.ca

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

<u>Horaire de décembre :</u>

mardi 14 h30 à 20 h30—mercredi 14 h30 à 20 h30—samedi 13 h à 16 h

Fermée du 17 décembre au 8 janvier inclusivement

<u>Heure du conte de Noël :</u>

Vendredi 8 décembre 18h30—pyjamas recommandés mais pas nécessaire!

<u>Nouveaux livres :</u>

Nous recevrons de nouveaux livres à la fin janvier, ceux-ci sont identifiés par un point bleu à l'endos du livre.

<u>Casque RV :</u>

La réalité virtuelle est de retour à la bibliothèque ! Si vous souhaitez tenter cette expérience, rendez-vous à la bibliothèque les mercredis de 14h30 à 16h30 ou laissez vos coordonnées à l'accueil et nous vous contacterons pour convenir d'un rendez-vous à votre convenance.

JOYEUSES FÊTES!

LOISIRS

FÊTE FAMILIALE EXTÉRIEURE
SPECTACLE INTÉRIEUR
DIMANCHE 17 DÉCEMBRE
13H À 16H30
LANCE & COMPTE
CHERCHE ET TROUVE
SOUPE CHAUDE
SPECTACLE : LE COFFRE FÉÉRIQUE DE NOEL
BAR À CHOCOLAT CHAUD
ILLUMINATION DE L'ARBRE
PATINAGE LIBRE
ELF COQUIN SUR PLACE
MAQUILLAGE
RENCONTRE AVEC LE PÈ RE NOËL
BEIGNES D'ANTAN

LOISIRS

COMMENT S'INSCRIRE AUX ACTIVITÉS AVEC LE NOUVEAU PORTAIL CITOYEN VOILÀ?

INSCRIPTION EN LIGNE OBLIGATOIRE AU PREALABLE AU PORTAIL VOILÀ!

1. Rendez-vous sur le portail citoyen Voilà ! à l'adresse suivante : https://saint-gabriel-de-valcartier.appvoila.com/fr/?returnURL=%252Faccueil
2. Dans l'espace Inscription, cliquez sur « S'inscrire ».
3. Remplissez le formulaire en ligne pour créer votre Dossier citoyen personnalisé.
4. Cochez **« Je suis intéressé à m'inscrire à des programmes de loisirs »**
5. Vous recevrez un courriel confirmant l'activation de votre Dossier citoyen personnalisé. Un délai pourrait survenir quant à l'approbation du compte loisirs par un administrateur. Si tel est le cas, revenir plus tard pour compléter les inscriptions.

POUR VOUS INSCRIRE SUR LA PLATEFORME DES LOISIRS

1. Une fois la confirmation de l'activation de votre dossier reçue, retournez sur le portail citoyen Voilà ! et inscrivez votre adresse électronique et votre mot de passe dans l'espace « Connexion ».
2. Cliquez sur « Se connecter ».
3. Cliquez sur la pastille « Loisirs ».
4. Inscrivez-vous en ligne aux activités de la programmation d'hiver 2024 à **compter du 26 décembre 2023**. **N'oubliez pas que vous devez avoir créer votre compte citoyen avant de procéder à cette étape, vous recevrez votre courriel de confirmation de l'administration pour y accéder.**

Mode de paiement possible en ligne : carte de crédit uniquement (VISA et MASTERCARD).

NON-RÉSIDENT

Les demandes d'inscription de non-résidents de la Municipalité sont traitées après la période d'inscription régulière. Selon les cours, un nombre limité de places est offert. Les places sont attribuées selon le principe du « premier arrivé, premier servi ».

CONFIRMATION DES ACTIVITÉS

Selon les cours, un nombre limité de places est offert. Les places sont attribuées selon le principe du « premier arrivé, premier servi ». Si vous ne recevez pas d'appel ou de courriel avant le début de votre activité, c'est qu'elle a lieu. Vous devez donc vous présenter comme prévu à la date inscrite dans la programmation. Veuillez prendre note qu'aucun appel ne sera effectué pour confirmer votre inscription. Le professeur et l'horaire sont sujets à changement.

PAS D'ORDINATEUR OU BESOIN D'AIDE?

Il nous fera plaisir de vous assister à distance dans votre processus d'inscription selon vos besoins :

- Par courriel à admin@munsgdv.ca ou coordoloisirs@munsgdv.ca;
- Par téléphone au 418 844-1218

LOISIRS

P·A·L·A

PROGRAMME
ACCÈS-LOISIRS AÎNÉS
SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER

Un excellent moyen de garder contact entre nous, résidents de 55 ans et +, et de créer des liens!

Retour des cuisines collaboratives en janvier 2024!

Programme pour les résidents de Saint-Gabriel-de Valcartier Âgés de 55 ans et +

Les objectifs du programme Accès-Loisirs Aînés sont de :

- Promouvoir un style de vie sain;
- Favoriser des bienfaits sociaux, mentaux et physiques;
- Mettre en place des outils afin d'assurer un accompagnement et un sentiment de sécurité;
- Créer de nouvelles amitiés.

Un seul prix : 30$ par année

Inclus gratuitement :

- Exercices 50+
- Taï Chi
- Yoga sur chaise
- Centre Physik
- Brain gym Niveau 1 et 2
- Café et jasette
- Local de pratique de musique
- Activités peinture et bricolage
- Ateliers découvertes
- Cuisines collaboratives et ateliers culinaires
- Après-midi billard et compagnie
- Et plus à venir!

Heures gratuites du Centre Physik pour les membres :

Mardi et Jeudi

- de 8h à 9h30
- de 12h30 à 14h30
- de 18h à 20h

Samedi, toute la journée

Informations

2215, boul. Valcartier
Saint-Gabriel-de-Valcartier, Qc
G0A 4S0
418-844-1218
coordoloisirs@munsgdv.ca

En collaboration avec :

ESPACE MUNI · Réseau POIVRE & SEL · VEQ Voice of English-speaking Québec · SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER

BAL DES TUQUES ET PROMENADE AUX FLAMBEAUX

Décorez votre casque protecteur ou portez une tuque loufoque pour cette activité familiale qui aura lieu le mercredi 14 février 2023 à la patinoire municipale. Cette année on jumèle le bal des tuques et la promenade aux flambeaux pour la journée de la Saint-Valentin!
Suivez la page Facebook des loisirs en 2024 pour tous les détails!

LOISIRS

SENTIER DE NOËL ILLUMINÉ

Encore cette année, vous aurez la chance de vous promener dans une ambiance féérique dans notre sentier pédestre tout illuminé. Venez découvrir nos pains d'épice et prenez-vous en photo avec notre géant pour courir la chance de gagner un prix! Tous les détails sur place.

Cet hiver, on profite du sentier illuminé tout le mois de décembre et ce, jusqu'au 4 janvier 2024!

CLASSIQUE HIVERNALE 2024

DE RETOUR LE 3 FÉVRIER

VENEZ ENCOURAGER NOS JEUNES JOUEURS DE HOCKEY TOUTE LA JOURNÉE!

ACTIVITÉ GRATUITE

IDÉES À NOUS PROPOSER?

N'hésitez-pas à nous contacter pour nous donner vos idées d'activités ou de loisirs!

Faites-nous signe si vous connaissez quelqu'un!

418-844-1218 ou coordoloisirs@munsgdv.ca

POPOTE ET MULTI-SERVICES

Popote et Multi-Services est un organisme à but non lucratif qui a pour mission d'aider à maintenir les personnes âgées, les personnes en perte d'autonomie et les personnes en convalescence dans leur milieu de vie.

Nous offrons le service de **livraison de repas chauds** à domicile le midi, que vous en ayez besoin à court ou à long terme, ce service peut vous aider et alléger votre quotidien :

⇒ Pour seulement 7 $ par repas, incluant soupe, repas et dessert, vous n'avez pas le souci de faire la vaisselle. Vous pourriez être admissible (70 ans et plus) au crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés de Revenu Québec.

Nous offrons également les services **d'accompagnement-transport** pour des raisons médicales, ce service n'étant pas un service de taxi, les accompagnements-transports sont effectués par des bénévoles. Vous n'avez qu'une compensation à payer au bénévole pour rembourser ses frais d'essence. La compensation va en totalité au bénévole.

⇒ Les frais varient d'une région à l'autre. Par exemple pour les hôpitaux de Québec le coût est de 30 $. Ce tarif inclut l'aller-retour et, dans la plupart des cas, le stationnement.

Évitez-vous la préoccupation de devoir conduire ou d'assumer les frais de stationnement.

Si vous désirez utiliser nos services, vous pouvez communiquer avec nous au **418-845-3081** ou avec le Service des loisirs de la Municipalité au **418-844-1218**.

Si vous désirez vous impliquer en tant que bénévole que cela soit pour la livraison des repas ou l'accompagnement -transport, vous êtes les bienvenus. Sachez que le fait d'être bénévole pour la Popote et Multi-Services ne vous occasionnera aucuns frais puisque nous remboursons les frais de kilométrage lors de la livraison de repas et que, pour les accompagnements-transports, la compensation vous revient à 100 %.

LOISIRS

CENTRE PHYSIK SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER CENTER

Groupe d'âge : 14 ans +
HORAIRE DES FÊTES : fermé 25 et 26 décembre
fermé 1 et 2 janvier

HORAIRE RÉGULIER :

Lundi au jeudi	5 h30 à 21 h
Vendredi	5 h30 à 19 h
Samedi	8 h à 14 h

LISTE DE PRIX

1 mois :	30 $/pers. ou	40 $/famille*
3 mois :	60 $/pers. ou	80 $/famille*
6 mois :	110 $/pers. ou	140 $/famille*
1 an :	200 $/pers. ou	260 $/famille*

*Famille: 2 adultes et enfants (étudiants 14 à 25 ans)

Étudiants (14 à 25 ans), bénévoles, 50 ans et + :
→ 50% de rabais (excepté prix carte et session)

1 session :	10 $/personne
Carte 20 sessions :	60 $/personne
Non résidants :	20 $ de plus

Tél. : 418-476-1053, **COMPLEXE 2230, BOUL. VALCARTIER**

Réservez cette date! Vous ne voulez pas manquer la conférence de Marthe Laverdière! Informations dans le prochain Indispensable.

LOISIRS

ATELIERS POUR ENFANTS

COMMENT DESSINER UN VISAGE MANGA ET UN CHIBI

Cindy Courchesne, professeur passionnée, vous enseignera les outils qui vous permettront de pouvoir devenir autonome dans le dessin de Manga de base, tout en ayant du plaisir!

Enfants de 8 ans et + / Participants min. 7

DATE	HORAIRE	ENDROIT	COÛT
17 fév.	Samedi 10h à 12h	Centre communautaire	20 $

ÉVEIL À LA LITTÉRATURE POUR POUPONS

Ces activités permettent de stimuler l'imaginaire des tout-petits, de développer leur capacité d'écoute et de favoriser leur expression corporelle, tout en partageant un moment privilégié avec leur parent.

Clientèle : Enfants de 0 à 3 ans accompagné d'un parent

Participants min. 6 — max. 12

DATE	HORAIRE	ENDROIT	COÛT
12 jan. 2 fév. 8 mars 26 avr. 24 mai 21 juin	Vendredis 10h45-11h15	Centre communautaire	40 $ Parent/ enfant

DANSE COUNTRY

Cours de danse en ligne débutant et intermédiaire

Inscriptions : www.dansecountrycm.com

Infos : dansecountrycm@hotmail.com ou 581-981-0688

***PAYABLE EN ARGENT COMPTANT CHAQUE SEMAINE**

DATE	HORAIRE	ENDROIT	COÛT
10 jan.	Mercredi 18h45-19h45 (débutant) 20h-21h15 (intermédiaire)	Centre communautaire	10 $ / cours* 12 semaines

COURS D'INITIATION AU PATIN

Gabrielle Brochu, patineuse artistique de compétition avec plusieurs années d'expérience apprendra les bases du patin à vos jeunes.

3 niveaux d'apprentissage pour les jeunes enfants qui désirent apprendre à patiner, perfectionner leur technique ou bien s'initier au hockey

Base : apprendre à se tenir en équilibre, à avancer et à être à l'aise sur ses patins (4 à 6 ans)

Intermédiaire : continuer l'apprentissage de base et developer des techniques pour plus de stabilité et plus de vitesse (6 à 10 ans)

Initiation au hockey : apprendre à patiner avec un baton, developer un bon coup de patin (4 à 7 ans)

Tous les cours sont d'un durée de 45 minutes.

Clientèle : 4 à 10 ans (avec parent ou accompagnateur)

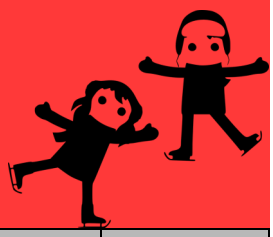

DATE	HORAIRE	ENDROIT	COÛT
13 jan.	Samedi Base: 9h-9h45 Intermédiaire : 10h-10h45 Hockey : 11-11h45	Patinoire municipale	40 $/ 8 sem.

MATINS MINIS ET JASETTE

Venez placoter les mercredi matins avec d'autres parents pendant que vos minis s'amusent librement! Les enfants socialisent et les parents aussi! Salle de jeux au sous-sol du Centre communautaire.

DATE	HORAIRE	ENDROIT	COÛT
17 Jan.	Mercredi 9h30 à 11h30	Centre communautaire	Gratuit

LOISIRS

PÉTANQUE ET JEUX INTÉRIEURS

Apportez votre équipement de pétanque!

La pétanque se déplace à l'intérieur pour l'hiver!
D'autres jeux sont aussi disponibles, informez-vous!

DATE	HORAIRE	ENDROIT	COÛT
8 jan.	Lundi 13h-16h	Centre communautaire	Gratuit

MISE EN FORME 50 ANS ET PLUS

Conditionnement physique qui vous donne des outils pour demeurer ou vous remettre en bonne forme physique.

Info. : Marie-Ève Rochette, Kinésiologue
581 995-5580
Matériel requis : espadrilles, eau, serviette
Les nouveaux sont toujours bienvenus pour essayer!

DATE	HORAIRE	ENDROIT	COÛT
16 jan.	Mardi 9h30-10h30 Jeudi 13h30-14h30	Centre communautaire	50 $ 12 sem. ou PALA

CRÉER POUR LE PLAISIR

Que vous soyez doués ou non, débutants ou avancés, en peinture, en dessin, en tricot ou avec un autre médium, tout est intéressant à essayer et à partager!

Apportez votre matériel mais possibilité d'essayer du matériel sur place aussi.
Info. : 418 844-1218
coordoloisirs@munsgdv.ca

DATE	HORAIRE	ENDROIT	COÛT
17 jan.	Mercredi 13h-16h	Complexe 2230, boul. Valcartier	Gratuit

PICKLEBALL INTÉRIEUR

Clientèle de 18 ans et plus
Info : 418-844-1218
coordoloisirs@munsgdv.ca

DATE	HORAIRE	ENDROIT	COÛT
15 jan.	Lundi & mercredi 19h15-20h30	École secondaire MSS	Gratuit

POUND UNPLUGGED

Un cours qui équilibre des exercices ciblés de haute intensité avec des mouvements réparateurs, des techniques de respiration rythmées à une magnifique méditation pour compléter la séance. En utilisant des baguettes Ripstix®, spécialement conçues pour l'entraînement, POUND Unplugged, combiné aux bénéfices du Yoga et aux fondements du Pilates, connecte l'esprit, le corps et le son pour créer une expérience immersive et sensorielle, différente de tout ce que vous avez vécu dans le passé.

Clientèle de 16 ans+
Info. : 418 844-1218
coordoloisirs@munsgdv.ca

DATE	HORAIRE	ENDROIT	COÛT
25 jan.	Jeudi 19h-20h	Complexe sportif	50 $ 10 sem.

POUND

Viens te défouler sur des rythmes endiablés!

Avec des baguettes et de la musique rock, ce cours propose des chorégraphies qui alternent des exercices à moyenne et à haute intensité, et qui visent à améliorer le tonus musculaire et l'endurance.

L'entraînement POUND combine des exercices cardio, du Pilates, des mouvements isométriques et de la pliométrie. Une séance de sport énergisante, contagieuse et transpirante, chaque coup de Ripstix® libère les tensions et le stress.

Clientèle de 16 ans+
Info : 418-844-1218
coordoloisirs@munsgdv.ca

DATE	HORAIRE	ENDROIT	COÛT
22 jan.	Lundi 19h-20h	Centre communautaire	50 $ 10 sem.

LOISIRS

LIGUE DE HOCKEY POUR ADULTES (17 ans et +)

Activité gratuite mais inscription obligatoire. Inscrivez-vous par courriel en mentionnant la position que vous désirer jouez. Équipement complet obligatoire (masque et casque CSA).

Info. : Véronique Charbonneau
418 844-1218
ou coordoloisirs@munsgvdv.ca

DATE	HORAIRE	ENDROIT	COÛT
26 nov.	Dimanche 19h30-21h	Patinoire municipale	Gratuit

ATELIERS POUR ADULTES

ATELIERS PEINTURE SUR ROCHE

Création de roches, relaxation, chocolat chaud, café, ou tisane avec petite collation. Ambiance et musique reposante! Matériel, breuvage et 2 roches incluses. Roches supplémentaires au coût de 3$ chacune.

18 ans et + / Participants min. 5 – max. 12

DATE	HORAIRE	ENDROIT	COÛT
7 fév. 20 mars	Mercredi 18h30 à 21h	Centre communautaire	20 $ / pers.

PM PEINTURE ET COLLATIONS

Pour une sortie en solo, entre amis ou en couple, vous aurez du plaisir garanti. Un modèle est montré étape par étape. Tout le matériel est inclus. Des collations vous seront servi. Venez découvrir l'artiste en vous!

Responsable : Susan McBain
18 ans et + / Participants min. 8 – max. 16

DATE	HORAIRE	ENDROIT	COÛT
29 jan. 26 fév. 25 mars	Lundi 13h à 15h	Complexe sportif	20 $ / pers. ou PALA

SOIRÉE PEINTURE ET VINO

Pour une sortie en solo, entre amis ou en couple, vous aurez du plaisir garanti. Un modèle est montré étape par étape. Tout le matériel est inclus. Des grignotines et du vin vous seront servi. Venez découvrir l'artiste en vous!

Responsable : Susan McBain
18 ans et + / Participants min. 8 – max. 16

DATE	HORAIRE	ENDROIT	COÛT
29 jan. 26 fév. 25 mars	Lundi 18h30 à 21h30	Centre communautaire	25 $ / pers.

DÉGUSTATION DE DIFFÉRENTS WHISKYS - THÈME FÊTE DES ÉCOSSAIS

Venez déguster différents Whiskys et en apprendre davantage sur cet alcool. Un repas en accord avec les Whiskys présentés sera aussi servi. (de nouveaux Whisky seront dégustés)

DATE	HORAIRE	ENDROIT	COÛT
27 jan.	Samedi 18h30 à 21h30	Centre communautaire	40 $ / pers.

DÉGUSTATION DE DIFFÉRENTS WHISKYS - THÈME FÊTE DES IRLANDAIS

Venez déguster différents Whiskys et en apprendre davantage sur cet alcool. Un repas en accord avec les Whiskys présentés sera aussi servi. (de nouveaux Whisky seront dégustés)

Responsable : Annie Kelly et William Hush
18 ans + / Participants min. 10 - max. 30

DATE	HORAIRE	ENDROIT	COÛT
15 mars	Vendredi 18h30 à 21h30	Centre communautaire	40 $ / pers.

LOISIRS

HATHA YOGA

Professeure: Marylin Parent
Inscriptions par téléphone ou par courriel
Info.: 418 844-3916 | parent_marylin@hotmail.com

DATE	HORAIRE	ENDROIT	COÛT
16 jan.	Mardi 19h30-21h Jeudi 9h	Complexe sportif (mardi) 1494 , 5e Ave. (jeudi)	120 $/10 cours

YOGA VINYASA

Un cours dynamique, qui travaille en souplesse, endurance et force, pour ensuite amener une détente au corps et à l'esprit. Que vous n'ayez jamais fait de yoga ou que vous soyez des yogis d'expérience, venez bouger avec moi! En offrant différentes façons de faire les postures de yoga, chaque séance est adaptée à votre corps et à votre niveau, afin que vous puissiez évoluer à votre rythme.

Info. et inscription :
laurence.lavoie04@gmail.com

DATE	HORAIRE	ENDROIT	COÛT
17 jan.	Mercredi 19h-20h	Complexe sportif	150 $* /10 sem.

ENREGISTREMENT DES CHIENS

Le renouvellement des licences de chiens se fait avec Gestipattes. Avant tout vous devez vous créer un compte, puis choisir si vous désirez renouveler, remplacer ou mettre fin à une licence. Par la suite, répondre aux questions posées à l'écran. Vous serez également en mesure d'effectuer votre paiement en ligne. La médaille vous sera ensuite envoyée par la poste.

Gestipattes vous offre aussi la possibilité de signaler un chien dangereux.

Notez que la SPA de Québec demeure toutefois notre mandataire sur le terrain pour les saisies d'animaux errants, la mise en fourrière, etc.
Questions : 418-844-1218

Gestipattes

VINIYOGA avec MarieJOIE
(au tapis ou sur chaise)

Invitation à un voyage à l'intérieur de Soi. Un yoga doux, lent, profond, graduel, respectueux des limites personnelles; un yoga soigneusement ajusté à chaque personne.

DATE	HORAIRE	ENDROIT	COÛT
8 jan.	Lundi 13h30-15h	Complexe sportif	60 $/12 sem. ou PALA

TAEKWON-DO

Un art martial visant le développement global de la personne autant sur le plan physique, cognitif, social que moral. Plus spécifiquement, c'est une méthode d'autodéfense à mains nues caractérisée par différentes techniques de blocages, de coups de pied et de coups avec les mains.

BIENFAITS : Plusieurs bienfaits sont dénotés sur le plan physique et psychologique. On voit notamment des améliorations de : concentration, confiance en soi, gestion du stress, équilibre , coordination.

NOTRE APPROCHE : Nos cours sont offerts dans une ambiance chaleureuse. L'entraînement des techniques est progressif et elles sont pratiquées et encadrées par des instructeurs qualifiés et selon les valeurs du Taekwon-do (courtoisie, intégrité, contrôle de soi, persévérance et courage).

Groupe d'âge: 7 ans et plus

Inscriptions en cours du 26 déc. au 8 jan.

DATE	HORAIRE	ENDROIT	COÛT
9 jan.	Mardi et jeudi 18h15– 19h30 19h45-21h	Centre communautaire	110 $* 12 semaines

*À noter que des frais d'affiliation sont exigés une fois par année au coût de 35 $ pour les ceintures de couleur et de 50 $ pour les ceintures noires. Également, un dobok (habit de Taekwon-do) est requis à partir de la deuxième session de l'élève au coût de 55 $.

SENTIER DE MARCHE ET VÉLO « LA VISITE » OUVERT CET HIVER POUR LA RAQUETTE ET LE FAT BIKE

Ce sentier très apprécié pendant l'été est aussi ouvert l'hiver. Le sentier « La Visite » est situé sur la 5e Avenue entre le 1178 et le 1210. La Municipalité déneige l'aire de stationnement l'hiver afin de rendre accessible le sentier pour la pratique de la raquette et du « fat bike ». À noter que le sentier, quant à lui, n'est pas entretenu.

DATES À RETENIR

DÉCEMBRE

Tout le mois :
Sentier de Noël illuminé

Jusqu'au 17 déc. :
Collecte de denrées et dons pour paniers de Noël

1 Date limite pour chausser vos pneus d'hiver

8 L'heure du conte pour Noël à la bibliothèque municipale

5, 12, 19
Collecte des monstres ménagers

17 Fête familiale extérieure

17 –8 jan. Fermeture de la Bibliothèque

25 - 3 jan. Fermeture des bureaux municipaux

22 - 8 jan. Début des inscriptions sports et loisirs sur la plateforme Voilà!

JANVIER

(Mois de renouvellement de licences pour chiens)

Semaines du 1 et du 8 :
Collecte de sapins de Noël

9, 16, 23, 30
Collecte des monstres ménagers

FÉVRIER

6, 13, 20, 27
Collecte des monstres ménagers

3 Classique hivernale de hockey

14 Bal des tuques familial et promenade aux flambeaux

28 Envoi des factures de taxes municipales

Mi-février
PROCHAIN INDISPENSABLE

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER

2215, boul. Valcartier
Saint-Gabriel-de-Valcartier
(Québec) G0A 4S0

Téléphone : 418 844-1218
Télécopieur : 418 844-3030
Courriel : admin@munsgdv.ca

SITE INTERNET
www.saint-gabriel-de-valcartier.ca